

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DES MEDIAS (MINICOTIM).**

PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PAFEN)

(P176396).

TERMES DE REFERENCE

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE
STRATEGIE ET UN PLAN OPERATIONNEL ASSOCIE POUR L'ACCES AUX
TERMINAUX NUMERIQUES**

Juin 2023

I. INTRODUCTION

Le Gouvernement du Burundi a obtenu un don de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN) en sigle (le Projet) ou « Burundi Digital Foundations Project » en anglais.

Il est prévu qu'une partie des ressources allouée à ce projet soit utilisée pour financer des prestations d'un bureau d'études pour le « **développement d'une stratégie et un plan opérationnel associé pour l'accès aux terminaux numériques** ».

II. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif de développement du Projet est d'augmenter l'accès à l'internet à haut débit, particulièrement pour les populations mal desservies, et d'améliorer la capacité du Gouvernement à fournir des services publics par voie numérique.

Le projet vise à accroître l'accès au haut débit et à améliorer la capacité du gouvernement à fournir des services publics numériques, ce qui contribuera à jeter les bases d'un développement accéléré de l'économie numérique du Burundi.

Les activités du projet viseront à accroître l'adoption du numérique en élargissant la couverture du réseau et la base existante de consommateurs de services numériques par le biais d'initiatives qui stimulent l'investissement dans des infrastructures à large bande durables et intelligentes sur le plan climatique et catalysent la demande croissante de services électroniques par le biais de programmes d'accès numérique.

Une attention particulière sera accordée à la réduction de la fracture numérique, en veillant à ce que les communautés rurales du Burundi, les femmes et les filles, ainsi que les groupes vulnérables soient connectés, qui sont actuellement mal desservis et/ou confrontés à des obstacles plus importants à l'accès. L'accent sera également mis sur la stimulation de l'accès au haut débit dans des secteurs clés, tels que l'éducation.

Le projet cherchera également à créer un gouvernement numériquement actif en finançant des facilitateurs numériques transversaux qui peuvent stimuler la capacité de prestation de services publics numériques par le biais de cadres de gouvernance partagés, d'une infrastructure numérique à faible consommation énergétique et résiliente, et de plates-formes publiques numériques, et ainsi soutenir l'instauration progressive des services électroniques transactionnels et une plus grande utilisation des technologies numériques par le gouvernement.

Le Projet comprend 4 composantes ci-après :

Composante 1: Accès et inclusion numériques

- Sous-composante 1.1 : Environnement favorable au développement du marché du haut débit et à l'accès numérique
- Sous-composante 1.2 : Accès à la connectivité locale
- Sous-composante 1.3 : Facilitateurs d'accès local et d'inclusion numérique

Composante 2 : Facilitateurs de la prestation de services publics numériques

- Sous-composante 2.1 : Cadres institutionnels, juridiques, de gouvernance et technologiques pour les services en ligne
- Sous-composante 2.2 : Infrastructure et plates-formes gouvernementales numériques partagées
- Sous-composante 2.3 : Numérisation de certains services et de cas d'utilisation phares

Composante 3 : Coordination institutionnelle et gestion du projet.

Composante 4 : Composante de réponse d'urgence (CERC).

1. CONTEXTE ACTUEL DES RESEAUX ET DES TERMINAUX

Alors que les réseaux mobiles couvrent une bonne partie du Burundi, en particulier pour le service 2G avec 96,8% de couverture nationale, les réseaux d'accès Internet restent un défi avec un taux de couverture de 50,6 % pour le 3G et 32 % pour 4G.

Le taux de pénétration pour la téléphonie est de 62,2 % , tandis que celui de l'internet est de 23 %.

Bien que la construction du réseau dorsal national du Burundi ait permis d'obtenir une forte densité de fibres capables de distribuer la capacité à l'échelle nationale, il existe encore des lacunes dans les réseaux d'accès locaux qui permettent aux utilisateurs finaux de se connecter et d'accéder aux services à large bande.

L'acquisition des équipements raccordables aux réseaux comme les smartphones, ordinateurs, tablettes électroniques, etc..., est limitée par le coût d'acquisition, le faible pouvoir d'achat de la population et par la faible culture numérique en particulier dans les zones rurales.

III. OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA MISSION

Le développement de la société de l'information se base sur différents piliers qui sont, entre autres, le déploiement et l'accès aux réseaux de télécommunications avec des coûts et une qualité acceptables pour la majorité de la population, le développement des services électroniques dans tous les domaines (administration, financier, éducation, gouvernement, transports, loisirs, ...), l'implantation d'infrastructures d'hébergement et de stockage des services et données, l'éducation de la population à l'usage des outils numériques, la facilitation technique et économique de l'accès de la population aux outils numériques. Ainsi, la présente activité a pour objectif de définir (i) préparer une étude

approfondie du marché des terminaux numériques (mobiles, smartphones, tablettes, ordinateurs) au Burundi, (ii) réaliser une étude de faisabilité pour développer un nouveau système de financement permettant de développer l'accès aux terminaux numériques de la population burundaise sur la base du contexte local et de l'impact attendu, et (iii) développer le manuel d'opération du projet pour l'exécution du système de financement des terminaux numériques, sur la base de la conception sélectionnée, des recommandations formulées et de l'instrument de financement choisi. Ce projet doit aboutir à la définition d'une stratégie et d'un plan opérationnel associé permettant d'atteindre un niveau d'accès optimal de la population au Burundi.

IV. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION

La mission doit accomplir les objectifs spécifiques suivants :

- Effectuer un état de l'accès aux réseaux et aux terminaux numériques au Burundi et de l'écosystème de financement ; identifier en particulier les parties prenantes (opérateurs de réseaux, fournisseurs de services, fabricants de terminaux, centres communautaires, écoles et universités, administrations ...) ;
- Réaliser un benchmarking international sur les initiatives similaires dans au moins trois pays que le bureau proposera et qui permettra de choisir les expériences réussies en la matière ;
- Évaluer les différents modes de financement possibles des terminaux numériques et recommander un modèle approprié pour le système de financement proposé. Identifier les types et spécifications techniques des terminaux numériques optimaux pour la population Burundaise ;
- Mettre au point une stratégie pour le développement de l'accès aux terminaux numériques en traitant en particulier les aspects techniques, économiques et organisationnels ;
- Développer le plan opérationnel correspondant, afin de permettre la mise en œuvre de cette stratégie à court et moyen termes. Élaborer le manuel d'opération du projet pour le programme, ainsi que tous les outils et documents connexes nécessaires à sa mise en œuvre.

V. ETENDUE DE LA MISSION DU CONSULTANT

Le consultant devra réaliser les tâches globales suivantes :

- Effectuer l'inventaire des réseaux de télécommunication et des fournisseurs de services TIC, et évaluer le taux d'accès des populations aux différents types de terminaux numériques ;
- Exploiter les différents résultats des travaux antérieurs et toute la documentation disponible sur le sujet dans le but d'établir efficacement l'état des lieux ;

- Identifier les défis et les gaps à l'accès aux terminaux numériques et proposer des voies de solutions ;
 - L'analyse de la demande doit évaluer la demande actuelle de terminaux numériques, y compris la demande non satisfaite, la capacité et la volonté de payer parmi les différents groupes d'utilisateurs et les différentes catégories de revenus. Elle doit identifier les principaux obstacles à la demande et/ou les défaillances du marché qui existent en ce qui concerne l'accès et la possession de terminaux numériques au Burundi. L'analyse devrait également sonder et identifier les facteurs (autres que le financement) qui ont un impact positif/adversaire sur la demande et la proposition de valeur de la possession et de l'utilisation d'un terminal numérique. Toute l'analyse doit être désagrégée, en incluant au minimum le sexe, la profession, le niveau de revenu et la localisation géographique (urbaine/rurale). Le cabinet de conseil devrait également examiner les conditions d'accès aux terminaux numériques pour les personnes handicapées et les analphabètes, et se concentrer principalement sur les ménages à faibles revenus.
 - L'analyse de l'offre devrait examiner la chaîne de valeur de l'offre en relation avec l'accès aux terminaux numériques et le financement, c'est-à-dire l'identification et la cartographie, l'évaluation de l'intérêt, la capacité (diligence raisonnable) des parties prenantes concernées. Ces parties prenantes sont susceptibles d'inclure les fabricants de terminaux numériques, les distributeurs, les détaillants, les sociétés de télécommunications, les intermédiaires financiers et les agences gouvernementales, entre autres. Cette analyse doit permettre d'identifier les défaillances ou les lacunes du marché du côté de l'offre. Le cabinet de conseil doit cartographier le type et le prix des terminaux numériques disponibles sur le marché local.
 - L'environnement politique et réglementaire doit également être analysé, en identifiant les goulots d'étranglement potentiels, les risques ou les pistes de réforme en faveur de l'accessibilité et de l'abordabilité des terminaux numériques (par exemple, les droits/coûts fiscaux limitant la fourniture d'appareils), qui devraient accompagner le financement des appareils.
 - Le déficit de financement et les options de financement doivent être entièrement évalués, sur la base de la volonté et de la capacité à payer des consommateurs locaux potentiels, en fonction des prix des terminaux numériques locaux et des options de financement actuellement disponibles sur le marché.
 - Le cabinet de conseil doit inventorier et évaluer les modèles de financement existants et les systèmes utilisés (subventions, systèmes de garantie, fonds de soutien, autres)

pour les terminaux numériques, en documentant les leçons tirées. Le cabinet de conseil doit également analyser dans quelle mesure le financement du secteur public est nécessaire pour débloquer les défaillances du marché et lancer des solutions commerciales durables, en tenant compte des déficits de financement existants.

- Le cabinet doit identifier les meilleures méthodes d'approvisionnement et d'importation des différents types de terminaux numériques ;
- Le cabinet de conseil devra utiliser des méthodes de recherche mixtes, y compris, mais sans s'y limiter, une enquête sur la demande, des groupes de discussion, des entretiens avec des acteurs clés de chaque groupe/catégorie, etc et devra présenter une stratégie d'échantillonnage et une méthodologie de recherche dans le cadre de la préparation du rapport initial. Les principaux acteurs du marché devraient inclure les utilisateurs finaux (ménages, étudiants, membres d'associations et coopératives, utilisateurs ciblés dans des secteurs spécifiques tels que l'agriculture, l'éducation et la santé, y compris les enseignants et les étudiants, les agents de santé communautaires et autres praticiens du secteur de la santé, etc.) qui ont besoin de terminaux numériques, les institutions financières (banques, institutions de microfinance ...), les fabricants, les distributeurs/vendeurs des téléphones et les détaillants de terminaux numériques, et les institutions publiques concernées, etc. Toutes les consultations des parties prenantes doivent être documentées et alimenter la stratégie d'engagement des parties prenantes.
- Mettre au point une stratégie nationale conformément aux conditions du Burundi et identifier les initiatives pouvant être prises dans le but d'améliorer l'accès aux terminaux numériques ;
- Déterminer les spécifications techniques minimales des terminaux numériques pouvant bénéficier d'un financement dans le cadre du programme (par exemple, en s'assurant qu'ils sont compatibles avec la large bande, en tenant compte des exigences en matière d'accessibilité et de l'empreinte climatique, etc.)
- Développer le Plan d'actions opérationnel associé à la stratégie proposée et la feuille de route de mise en œuvre de la stratégie ;
- Evaluer les conditions pratiques de mise en œuvre de la stratégie
- Rédiger le manuel d'opération associé au projet et un plan phasé de sa mise en œuvre. Le manuel de opérations doit comprendre, entre autres, les éléments suivants :
 - Une description détaillée des dispositions liés aux responsabilités, le flux de fonds, le niveau d'incitation de l'utilisateur final, le calendrier de décaissement des incitations,

les rôles et responsabilités clairs des principaux organes et parties prenantes impliqués dans la mise en œuvre, le soutien associé attendu et les lignes de compte rendu.

- Une architecture détaillée pour le processus de vérification indépendante/les étapes du dispositif intelligent avec le mandat d'un agent de vérification tiers pour entreprendre le processus de vérification.
- Un plan de renforcement des capacités en ce qui concerne les connaissances dont les institutions clés et les parties prenantes auront besoin pour une mise en œuvre efficace.
- Un budget de mise en œuvre détaillé et une analyse des coûts,
- Élaborer les DAOs comprenant le type d'article et la valeur des contrats qui devront être passés, y compris toute spécification technique (y compris, en s'assurant qu'ils sont compatibles avec le haut débit, en tenant compte des exigences d'accessibilité et de l'empreinte climatique, etc.) et tout paramètre de niveau de service qui pourraient être directement utilisés pour acquérir les biens/services nécessaires.
- Organiser et animer au moins deux ateliers de présentation et/ou validation des livrables de l'étude.
- Elaborer un dispositif de suivi évaluation permettant de vérifier et mesurer autant que possible l'atteinte des résultats attendus selon les indicateurs sur les actions ;
- Le consultant travaillera en étroite collaboration et sous la supervision directe d'un Comité Technique de Suivi Adhoc de l'activité préalablement mis en place à cet effet.

Enfin, le Consultant veillera à entretenir une étroite collaboration et concertation avec toutes les parties prenantes de l'activité.

VI. RÉSULTATS ATTENDUS

A l'issue de la mission, les résultats attendus sont les suivants :

- Un état des lieux de l'accès de la population aux terminaux numériques par région : taux de pénétration des différents types de terminaux numériques (mobiles, smartphones, tablettes, ordinateurs) et taux de couverture des réseaux de données ;
- Un benchmark international avec des recommandations sur les initiatives réussies à l'étranger et pouvant être dupliquées valablement au Burundi en vue de faciliter l'accès de la population aux terminaux numériques ;
- Les principales recommandations sur la mise en œuvre des initiatives identifiées impliquant les acteurs identifiés et les moyens à mettre en œuvre tant au niveau organisationnel, économique et technique ou réglementaire ;

- La stratégie nationale d'accès aux terminaux numériques ;
- Le plan opérationnel de réalisation du plan stratégique décliné en fiches projets définissant chacune les intervenants, les moyens à mettre en œuvre et les indicateurs d'évaluation de performance associés au démarrage et à la fin de l'initiative ;
- Le manuel d'opérations
- Des Projets de DAO / Cahiers des charges pour la mise en œuvre des activités prioritaires identifiées et retenues dans l'Etude.

VII. DUREE DE LA MISSION

Les services du consultant seront à fournir sur une période d'environ cinq mois (22 semaines).

VIII. LIVRABLES ET LEUR CALENDRIER DE PRODUCTION

Durant l'exécution de sa mission, les livrables suivants sont exigibles au consultant, et les décaissements se feront sur la base des rapports jugés acceptables par le client tel que le précisera le contrat négocié.

#	Echéance (signature + x semaines)	Produits livrables	Décaissements
1.	Signature +1	Rapport de Cadrage et plan d'exécution de la mission	10%
2.	Signature +7	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur état des lieux de l'accès de la population aux terminaux numériques • Document de benchmarking international avec les initiatives réussies à l'étranger et pouvant être dupliquées valablement au Burundi en vue de faciliter l'accès de la population aux terminaux numériques • Document des principales recommandations sur la mise en œuvre des initiatives identifiées impliquant les acteurs identifiés et les moyens à mettre en œuvre tant au niveau organisationnel, économique et technique ou réglementaire 	20%
3.	Signature + 14	<ul style="list-style-type: none"> • Document de stratégie d'accès aux terminaux numériques • Document de plan opérationnel valorisé de réalisation du de la stratégie et Manuel d'opération 	40%
4.	Signature + 18	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de l'atelier et de présentation de la stratégie et de plan opérationnel valorisé • Documents finalisés intégrant les commentaires de l'atelier 	10%
5.	Signature + 20	Les Projets de DAO / Cahiers des charges pour la mise en œuvre des activités prioritaires identifiées et retenues dans l'Etude.	10%

#	Echéance (signature + x semaines)	Produits livrables	Décaissements
6.	Signature + 22	Rapport de Fin de Mission	10%

IX. LANGUE DE TRAVAIL

La langue de travail au Burundi étant le Français, le prestataire devra tenir les différentes discussions et échanges en Français, et soumettre l'ensemble des documents produits dans cette mission en langue française.

Tous les rapports attendus seront accompagnés d'une note de synthèse ainsi que d'une présentation PowerPoint.

X. PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant devra:

- Être une firme spécialisée dans l'élaboration des plans stratégiques et ayant une grande connaissance du monde numérique (services, infrastructures, réglementation, ...);
- Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine des TIC;
- Avoir une expérience dans un pays au contexte socio-économique similaire;
- Une expérience dans la sous-région sera un atout;
- Avoir réalisé avec succès (référence à l'appui) au moins deux (2) missions similaires;
- Proposer une démarche méthodologique qui montre sa capacité à réaliser la mission, en s'appuyant sur des ressources affectées au projet;
- Aligner une équipe d'au moins deux (2) experts composés comme suit :
 - Un chef de projet de niveau bac+5 au moins dans un domaine pertinent, ayant dirigé au moins 3 expériences significatives dans l'élaboration de stratégies nationales et de plans stratégiques et opérationnels dans le domaine du numérique pour des organismes gouvernementaux;
 - Un économiste de niveau Bac+5 minimum spécialiste en économie des télécoms avec une expérience avérée d'au moins 10 ans dans le domaine des TIC et ayant pris part dans au moins deux missions similaires comme expert clé;
- Proposer un ou des experts locaux, basés au Burundi, pour la mission est encouragé afin de faciliter la collecte des intrants nécessaires, à l'égard de leur connaissance du terrain et du contexte local d'une part, et par la suite pour assurer un meilleur transfert de connaissances. A cet effet, les profils de ces experts devraient être choisis dans le but de compléter les profils

déjà exigés, compte tenu de la nature de l'intervention et, ce faisant, mieux répondre au volet socio-culturel du travail demandé, entre autres.

Les membres de l'équipe doivent également justifier de :

- La capacité à travailler efficacement dans des équipes pluridisciplinaires ;
 - Une excellente capacité de communication en écrit comme en oral en Français ;
 - La maîtrise des outils standards bureautiques (Excel, Word, Powerpoint ou équivalents) ;
- La connaissance des procédures de passation des marchés de la Banque Mondiale serait un atout.

XI. PROCEDURES DE DECLARATION ET VALIDATION

Le bureau d'études soumettra tous les produits livrables indiqués ci-dessus au Coordonnateur du PAFEN. Les livrables seront soumis pour revue technique et non objection par la Banque Mondiale. La validation des livrables est fait par le Comité Technique de Suivi ad hoc mise en place par le Coordonnateur du PAFEN, après concertation avec le Cabinet du MINCOTIM.

XII. EMBLACEMENT

Le travail du Consultant sera essentiellement fait au Burundi. Cependant, de commun accord avec le client, certaines tâches de la mission pourraient être effectuées à distance et selon les modalités à convenir.

XIII. FINANCEMENT DE LA MISSION

La mission de cette assistance technique sera financée par le PAFEN. Le coût de l'atelier de validation de l'étude sera pris en charge directement par le Projet.

XIV. METHODE DE SELECTION DU BUREAU

Le Consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection fondée sur la qualité (SFQ) énoncée dans le Règlement de passation des marchés de la Banque Mondiale.

La sélection se fera conformément aux Règlements de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement « Méthodes de sélection agréées pour les Services de Consultant », Édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, en août 2018 et en novembre 2020.

<https://thedocs.worldbank.org/en/doc/178331533065871195-0290022020/original/ProcurementRegulations.pdf>